



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

PRIX DES BILLETS D'AVION EN OUTRE-MER

Question au Gouvernement n° 857

Texte de la question

PRIX DES BILLETS D'AVION EN OUTRE-MER

Mme la présidente. La parole est à M. Philippe Naillet.

M. Philippe Naillet. Madame la Première ministre, vous êtes venue il y a quelques jours à La Réunion – par avion, évidemment. Chez nous, les températures ne sont pas les seules à se situer au-dessus de la moyenne : le prix des billets d'avion ne cesse d'augmenter.

M. Jean-Louis Bricout. Il a raison !

M. Philippe Naillet. En un an seulement, le prix des trajets entre l'outre-mer et l'Hexagone a augmenté de 36 % en moyenne. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SOC. – Mme Sophia Chikirou applaudit également.*) Auditionnés dernièrement par la commission d'enquête sur le coût de la vie dans les collectivités territoriales régies par les articles 73 et 74 de la Constitution, les opérateurs aériens présents en outre-mer ont indiqué que leurs tarifs ne risquaient pas de diminuer et qu'ils continueraient au contraire à augmenter malgré les avancées technologiques, pour des raisons objectives qu'ils nous ont expliquées.

Ce phénomène est préoccupant pour les habitants de nos collectivités, car il pèse lourdement sur le budget des Réunionnais, compromet la contribution de chacun au développement de son territoire et limite la mobilité pour raisons professionnelles, des raisons de formation ou encore d'hospitalisation dans l'Hexagone. Cette situation risque d'éloigner de l'Hexagone La Réunion et les autres territoires ultramarins. Elle nuit également à notre économie.

Vous le savez, madame la Première ministre : pour nous, prendre l'avion n'est pas un luxe. Nous demandons simplement que chaque ultramarin puisse se rendre dans l'Hexagone dans des conditions raisonnables. Dans un rapport de mars 2023 relatif à la continuité territoriale outre-mer, le Sénat souligne l'absence de prise en compte des spécificités de chaque territoire ultramarin et le manque d'ambition des moyens dédiés par l'État. Quelles mesures concrètes comptez-vous prendre et comment envisagez-vous d'assurer l'accessibilité financière de la continuité territoriale ?

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre délégué chargé des transports.

M. Clément Beaune, ministre délégué chargé des transports. Comme j'ai eu l'occasion de l'indiquer tout à l'heure à M. Califer et comme M. Darmanin l'a indiqué la semaine dernière à M. Nilor, la question du prix des billets est cruciale. Nous avons mené en la matière plusieurs actions que je vais récapituler, et nous engageons à en mener davantage dans les semaines à venir. À l'occasion de sa visite à La Réunion, la Première ministre s'est engagée à agir pour le développement du territoire, qui inclut bien sûr la continuité territoriale. La difficulté

que vous évoquez est d'ailleurs commune à de nombreux territoires d'outre-mer.

Dans le cadre du budget pour 2023, en cours de déploiement, les aides à la continuité territoriale ont connu une revalorisation considérable, située entre 40 % et 50 %. En ce moment même, L'Agence de l'outre-mer pour la mobilité, déploie un programme destiné à soutenir l'achat de billets d'avion.

L'origine du problème est simple et bien connue : il s'explique en grande partie par la hausse des prix du carburant, qui affecte les tarifs des vols vers l'outre-mer, mais également ceux de nombreux autres vols longue distance. Il convient néanmoins d'empêcher d'éventuels comportements abusifs de la part des compagnies aériennes. Plusieurs solutions sont à l'étude. Comme je l'ai affirmé à M. Califer, il importe de maintenir une concurrence tout en préservant les compagnies aériennes et d'observer l'opportunité d'encourager certaines restructurations. C'est ce que M. Carenco, ministre délégué chargé des outre-mer, et moi-même faisons pour assurer la continuité territoriale.

Je réunirai les compagnies aériennes avant la fin du mois de mai pour faire le point sur les prix des billets avant la saison estivale et vérifier que leurs pratiques tarifaires ne sont pas abusives. M. Carenco, M. Darmanin et moi-même sommes à la disposition des élus d'outre-mer pour organiser avant le mois de juin une réunion à laquelle nous associerons également le ministère de l'économie, pour examiner cette question précise.

Enfin, il me semble important de refondre les aides de L'Agence de l'outre-mer. J'ai ouvert avec Jean-François Carenco ce chantier essentiel.

J'ai eu l'occasion de le dire à plusieurs élus d'outre-mer qui m'ont interpellé à ce sujet : si nous réformons ces aides, travaillons avec les compagnies aériennes et vérifions l'absence, de leur part, de comportement excessif ou dévoyé, nous serons en mesure d'apporter des solutions concrètes. Bien sûr, il faut également tenter de réduire progressivement le coût des carburants. Nous agissons encore davantage en ce sens dans les semaines à venir.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Naillet](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES)

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 857

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 2023

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 mai 2023